



Bonjour,

Voici la mise à jour d'aujourd'hui concernant l'action de notre gouvernement en ce qui a trait à la COVID-19.

Aujourd'hui, le premier ministre Justin Trudeau a annoncé de nouvelles mesures pour soutenir les entreprises canadiennes afin qu'elles puissent garder leurs portes ouvertes, ainsi que leurs employés.

Pour le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes

Notre gouvernement va :

- Élargir le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes aux entreprises qui ont cumulé entre 20 000 \$ et 1,5 million de dollars en masse salariale en 2019. Cette nouvelle tranche remplace la précédente, qui était de 50 000 \$ à 1 million de dollars, et aidera les petites entreprises à couvrir leurs coûts d'exploitation qui ne peuvent pas être reportés.
- Le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes permet d'offrir des **prêts sans intérêt pouvant atteindre 40 000\$** aux petites entreprises et aux organismes à but non lucratif. Renseignez-vous auprès de votre institution financière.



Pour vous aider à payer les loyers commerciaux

Notre gouvernement va :

- Mettre en place l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial (AUCLC) des petites entreprises. Le programme fournira des prêts, y compris des prêts à remboursement conditionnel, à des propriétaires d'immeubles commerciaux. En retour, ceux-ci abaisseront ou annuleront le loyer d'avril (de manière rétroactive), de mai et de juin des petites entreprises qui sont leurs locataires.
 - Pour mettre ce programme en œuvre, il faudra créer un partenariat entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux, qui sont chargés des relations entre les propriétaires d'immeubles et les locataires.
 - Nous travaillons avec les provinces et les territoires pour améliorer le soutien en matière de loyer offert aux entreprises les plus touchées par la pandémie. Nous aurons plus de détails à ce sujet sous peu.